

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Claire Diversifiée

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0007057476

Objectifs et politique d'investissement

Claire Diversifiée est un fonds nourricier de la part A du FCP maître RMM Patrimoine (code ISIN FR0012998995). L'actif du fonds est investi en totalité et en permanence en parts A de ce FCP et à titre accessoire en liquidités. Le fonds nourricier aura pour performance celle du fonds maître diminuée de ses propres frais de gestion. Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM maître : L'objectif de l'OPCVM est de surperformer, dans un horizon de placement égal ou supérieur à 5 ans, son indicateur de référence diminué des frais de gestion, via la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Cet indicateur est composé à hauteur de 70% de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 3-5 ans et de 30% de l'indice Euro Stoxx® NTR (C), coupons et dividendes nets réinvestis. Le portefeuille est exposé entre 0% et 60% en actions et de 40% à 100% en produits de taux. Cette gestion est active, tant dans l'allocation entre les classes d'actifs que dans la sélection des valeurs en portefeuille. Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Le portefeuille, compte tenu du profil équilibré sera exposé à un minimum de 40% au marché de taux et à un maximum de 60% en actions de la zone Euro ou internationales. L'allocation d'actifs entre actions et taux d'intérêt fait l'objet d'un processus formalisé, issu des comités d'allocation stratégique. La gestion dispose toutefois d'une marge de manoeuvre tactique pour adapter l'allocation à la démarche de "stock-picking" propre à la gestion et pour ajuster l'exposition du portefeuille entre les comités (en fonction de nouvelles provenant des entreprises, de données macro-économiques ou des évolutions de politique monétaire). La sélection des valeurs du portefeuille d'actions s'effectue à partir d'analyses et de ratios financiers fondamentaux tels que l'activité et les perspectives, la solidité du bilan, les prévisions de bénéfices, la qualité des équipes dirigeantes et, bien évidemment, les ratios d'évaluation boursière. Néanmoins, la gestion ne s'interdit pas d'étudier et d'investir dans des sociétés en restructuration dont on peut attendre des perspectives bénéficiaires satisfaisantes à terme. Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de son actif en valeurs hors Zone Euro, et éventuellement dans les pays émergents, avec ou non, le risque de change associé. Le portefeuille investi sur les taux d'intérêts est composé d'obligations ou de titres de créances négociables libellés en euro à court, moyen et long terme émis par des entreprises ou des institutions. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. Les émetteurs retenus sont des souverains ou des émetteurs privés majoritairement "Investment Grade" chez les principaux instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou jugés équivalents par la société de gestion. Toutefois, jusqu'à 15% de son actif, le fonds pourra détenir des produits de taux d'émetteurs

spéculatifs ("High Yield" ou notation inférieure à BBB- ou jugés équivalents par la société de gestion) ou non notés par les principales agences de notation. L'OPCVM peut également investir jusqu'à 100% maximum de son actif en obligations callable et puttable (dont des "make whole call"). Pour investir, la société de gestion utilise ses propres analyses crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle base son analyse sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, référencés et faisant l'objet de procédures, permettant d'évaluer la qualité de crédit des émetteurs, sans avoir recours aux notations fournies par les agences de notation. Le Fonds peut également investir en placements sur les marchés monétaires (titres négociables à court terme ou euro commercial Paper). En outre, le fonds peut investir en obligations convertibles en actions. La sensibilité* de la poche taux sera comprise entre 0 et 5. Des positions à terme ou conditionnelles sur les marchés réglementés des pays de la zone euro ou internationaux peuvent être prises principalement afin de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion. L'exposition totale (actions et instruments conditionnels et produits de taux et instruments financiers) ne dépassera pas 100% de l'actif du fonds. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le fonds peut investir au maximum 50% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ou au maximum 30% de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Il existe un risque de change pour les porteurs. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. La part "A" de l'OPCVM réinvestit ses revenus.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque vendredi à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation. Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produit de taux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,17%
--------------------------------------	-------

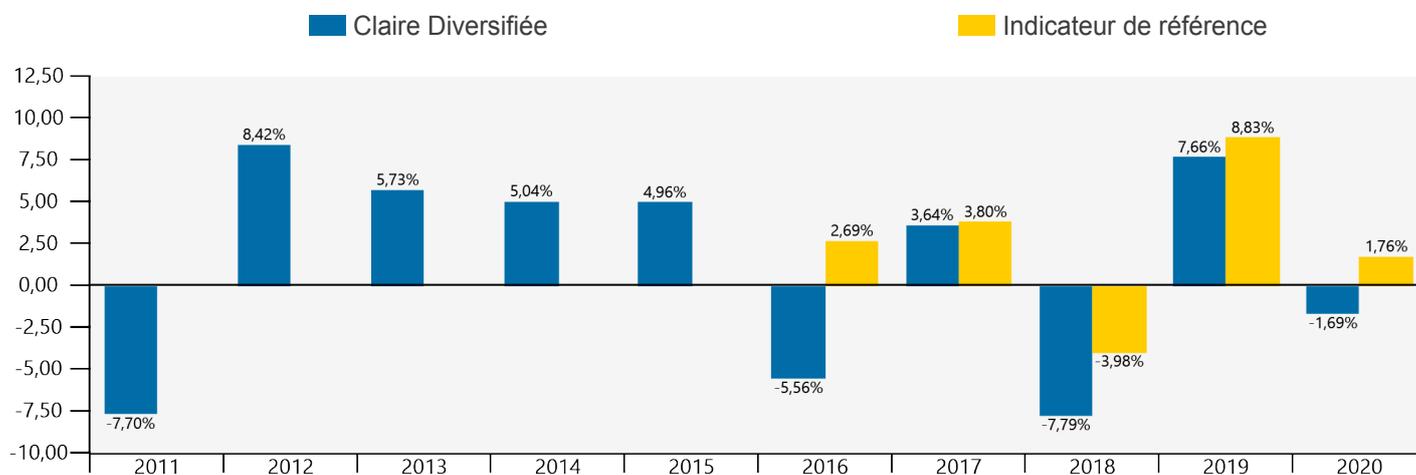
Le pourcentage de frais courants indiqué correspond à une estimation des frais qui seront prélevés pour l'exercice clôturant en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2001.

La Part a été créée le 21/04/2001.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances affichées jusqu'en 2013 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité (modification de la politique d'investissement du fonds).

A compter du 15 février 2016, le fonds devient un fonds nourricier de l'OPCVM RMM PATRIMOINE.

A compter du 15 septembre 2016, la clôture de l'exercice est le dernier jour de bourse du mois de décembre.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.